

la Région

JUSTICE, INTERGÉNÉRATIONNELLE,
RELATIONS NORD-SUD, DÉVELOPPEMENT
DETTE, DÉCHETS, RESSOURCES, INÉGALITÉS,
ENVIRONNEMENT, EXPLOITATION, DOMMAGES
ÉCOLOGIQUES, CONTRAT, BIENS PUBLICS
MONDIAUX, MONÉTARISATION

**COLLOQUE
INTERNATIONAL
7 NOV. 2011**

CONSEIL RÉGIONAL
D'ÎLE-DE-FRANCE
57, RUE DE BABYLONE
75007 PARIS

dette ÉCOLOGIQUE ?

8H30 – 9H00 Accueil des participants, café d'accueil

9H00 – 9H15 INTRODUCTION

- **Jean-Paul Huchon**, président du conseil régional d'Île-de-France
- **Laurence Tubiana**, directrice de la Chaire développement durable-Sciences Po et de l'Iddri

9H15 – 11H15 SESSION 1

L'ÉMERGENCE DU CONCEPT DE DETTE ÉCOLOGIQUE

Alors que le thème de la dette écologique est de plus en plus mobilisé, il convient de revenir sur son histoire et les différentes définitions proposées. Cette première session permettra ainsi de poser les termes du débat en donnant des éléments historiques et théoriques sur l'émergence du concept écologique ainsi qu'une critique.

- **Jean Gadrey**, professeur (Université Lille-1, France)
- **Olivier Godard**, professeur (École Polytechnique, France)

Présentations suivies d'une table ronde en présence de :

- **Andrew Simms**, chercheur (The New Economics Foundation, Royaume-Uni)
- **Leida Rijnhout**, directrice exécutive (Anped, Belgique)

Modération : **Antoine de Ravignan** (Rédacteur en chef adjoint d'*Alternatives internationales* et journaliste à *Alternatives économiques*)

11H15 – 11H35 Pause café

11H35 – 13H00 SESSION 2

OPÉRATIONNALITÉ DU CONCEPT DE DETTE ÉCOLOGIQUE

Cette deuxième session abordera les questions relatives à l'opérationnalité de la dette écologique. Ce concept a-t-il déjà été appliqué ? Est-il économiquement applicable ? La science économique propose-t-elle des outils de mesure et de mise en œuvre pour son application ? Le cas échéant, est-ce compatible avec le bon fonctionnement de l'économie ?

- **Olivier Deleuze**, membre du gouvernement fédéral belge de 1999-2003 (Belgique)
- **Esperanza Martinez**, coordinatrice (Oilwatch sudamerica), membre (Acción Ecológica) (Équateur)
- **Michel Rocard**, ancien Premier ministre, ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique (France)
- **Laurence Tubiana**, directrice (Iddri et Chaire Développement durable-Sciences Po, France)

Modération : **Laurence Caramel** (journaliste, *Le Monde*)

13H00 – 14H30 Déjeuner (offert par le Conseil Régional d'Île-de-France)

14H30 – 16H00 SESSION 3

ATELIERS PARALLÈLES (LIRE CI-CONTRE)

16H00 – 16H30 Pause café

16H30 – 18H00 SESSION 4

TABLE RONDE FINALE

Sur la base des débats de la journée, les représentants des principaux groupes politiques de la région Île-de-France discuteront de l'utilité d'inscrire le concept de dette écologique dans leurs politiques.

- **Guillaume Balas**, président du groupe Parti socialiste au Conseil régional d'Île-de-France
- **Marie-Pierre Badré**, conseillère régionale d'Île-de-France, groupe Majorité présidentielle
- **Cécile Duflot**, présidente du groupe Europe Écologie Les Verts au Conseil régional d'Île-de-France
- **Gabriel Massou**, président du groupe Front de Gauche au Conseil régional d'Île-de-France

Modération : **Ruth Stegassi** (journaliste, France Culture)

18H00 – 18H15 CONCLUSION

- **Philippe Kaltenbach**, vice-président de la Région Île-de-France, chargé des affaires internationales et européennes, sénateur des Hauts-de-Seine

18H15 COCKTAIL DE CLÔTURE

ATELIER 1 : LA DETTE ÉCOLOGIQUE, OUTIL AU SERVICE D'UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ?

Ne faut-il pas se concentrer sur les politiques à mettre en œuvre plutôt que sur l'attribution des responsabilités ? Cet atelier permettra de discuter le concept de dette écologique au regard d'une justice environnementale et de proposer des solutions pour réduire les inégalités environnementales qu'elles soient entre régions ou entre populations d'une même région.

- **Eloi Laurent**, économiste senior et conseiller scientifique (OFCE), professeur (MPA de Sciences Po et Stanford University) (France)
- **William Bourdon**, avocat et président fondateur (Sherpa, France)
- **Thierry Ngosso**, doctorant (Université catholique de Louvain, Belgique)

Modération : Jacques Picard, conseiller régional d'Île-de-France

Atelier en Français

ATELIER 2 : PAYS DU SUD ET DETTE ÉCOLOGIQUE

La dette écologique ne concerne-t-elle que les relations Nord-Sud, ou également les relations entre pays émergents et pays en voie de développements, voire les situations internes aux pays en voie de développement ? Cet atelier fera le point sur la pertinence du concept de dette écologique comme outil pour dépasser les relations Nord-Sud et intégrer les relations Sud-Sud, en particulier l'extension des politiques d'extraction des ressources dans les pays en développement mises en place par les pays émergents.

- **Kathryn Hochstetler**, professeur (Balsillie School of International Affairs, University of Waterloo, Canada)
- **Jose Augusto Padua**, professeur d'Histoire, docteur en sciences politiques, (Université fédérale de Rio de Janeiro, Brésil)
- **Leida Rijnhout**, directrice exécutive (ANPED-The Northern Alliance for Sustainability, Belgique)

Modération : Grégoire Chertok, conseiller régional d'Île-de-France

Atelier en anglais

ATELIER 3 : DETTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La question de la dette intergénérationnelle devient cruciale au sein même des pays et entre les pays. Dans quelle mesure le concept de dette écologique permet-il ainsi de modifier nos pratiques de développement et de favoriser une meilleure prise en compte des besoins de tous ?

- **Andrew Simms**, chercheur (The New Economics Foundation, Royaume-Uni)
- **Olivier Deleuze**, membre du gouvernement fédéral belge de 1999-2003 (Belgique)
- **Daniel Joutard**, fondateur et dirigeant (Ainy, France)
- **José Gaillou**, conseiller régional de la Guyane, membre fondateur du Parc naturel régional de Guyane et du Parc amazonien de Guyane (France)

Modération : Roberto Romero, conseiller régional d'Île-de-France

Atelier en anglais – traduction simultanée en français

ATELIER 4 : DETTE ET AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Le développement durable et l'approche par les biens publics mondiaux ont permis de repenser l'aide publique au développement. Par ailleurs, la crise de la dette des pays les moins avancés a en partie été prise en compte par les grands bailleurs de fonds. Dans quelle mesure le concept de dette écologique est-il un moyen de poursuivre cette réforme de l'aide publique au développement ?

- **Denis Loyer**, ancien conseiller climat de l'AFD (France)
- **Luc Mukendi**, coordinateur (CADTM, Congo)
- **Pape Ahmet Keita**, président de la commission environnement du Conseil régional de Dakar (Sénégal)

Modération : Clément Ortega-Pelletier, conseiller régional d'Île-de-France

Atelier en Français

Inscription en ligne
sur le site de l'Iddri
www.iddri.org



dette

ÉCOLOGIQUE?



Conseil régional d'Ile-de-France
35, boulevard des Invalides 75007 paris
Tél 01 53 85 53 08 / www.iledefrance.fr